

AVIS DE COURSE
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE MINIMES et
Coupes de France flotte partagée
Du 06 au 14 JUILLET 2024 – Cherbourg en Cotentin
Autorité organisatrice (AO) : Ligue de Voile de Normandie / FFVOILE

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1. REGLES

La compétition est régie par

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les règlements fédéraux
- 1.3 La RCV B8A8 ne s'appliquera pas pour les planches à voile dans le départage des exæquos.
- 1.4 Les prescriptions nationales traduites en anglais pour les concurrents non francophones

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles au plus tard à 20h le 04/07/2024
- 2.2 Les IC seront disponibles sur le mini site officiel du championnat
<https://evenements.ffvoile.fr/championnats-de-France-jeunes/cfm-infos-sur-lepreuve/cfm-tableau-officiel/>

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable sur le mini site officiel du championnat :
<https://evenements.ffvoile.fr/championnats-de-France-jeunes/cfm-infos-sur-lepreuve/cfm-tableau-officiel/>
- 3.2 [DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.
- 3.3 En cas de panne du site internet un affichage papier des IC et des informations sera mis en place sur les algécos jury du village coureur.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 La régata est ouverte aux supports des classes ou séries : Optimist, O'pen Skiff, Techno 293OD 6.8, RS Feva et Tyka.

4.2 ADMISSIBILITE

- (i) Sélection : Chaque ligue proposera une liste de coureurs sélectionnés au championnat de France qui tiendra compte du nombre de place attribuées par séries par la FFVoile et du règlement de sélection qu'elle aura publié sur son site. La FFVoile publiera les listes d'équipages définitivement sélectionnés sur son site avant le 20 juin 2024.
- (ii) Tout concurrent licencié FFVoile de nationalité française ou étrangère pourra participer aux Championnats de France de Voile Minimes à condition qu'il soit sélectionné par sa Ligue et que la FFVoile ait validé sa sélection.
- (iii) Tout concurrent mineur devra être accompagné par un adulte présent sur le site pendant toute la durée de l'épreuve. Cet adulte aura pour ce mineur accepté par écrit l'exercice de l'autorité parentale pendant toute la durée du CF Minimes 2024.
- (iv) Un adulte ne pourra pas avoir la responsabilité de plus de douze concurrents mineurs.
- (v) La FFVoile pourra inviter des délégations étrangères dans le cadre des relations internationales. Ces délégations ne disputeront pas les titres de Champion-ne de France.

4.3 INSCRIPTION

4.3.1 Inscription en ligne

- (i) L'inscription et le paiement des frais d'inscription seront effectués en ligne.
- (ii) Le dispositif d'inscription en ligne sera disponible sur le site du championnat à partir du 20 juin 2024.
- (iii) Le dispositif d'inscription en ligne sera clôturé le 03 juillet à 23h59.
- (iv) L'accusé de réception du paiement en ligne tiendra lieu auprès de l'AO de justificatif d'inscription.
- (v) Lors de l'inscription en ligne, il sera demandé de fournir les documents suivants :
 - La fiche de confirmation d'inscription dûment complétée et signée, incluant notamment
 - L'autorisation parentale signée,
 - L'identité et l'engagement de la personne responsable durant le Championnat,
 - L'autorisation de l'utilisation des images faites durant le Championnat de France,
 - La licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
 - L'autorisation de port de publicité et certificat de jauge, si nécessaire,

Si certains documents sont manquants, les coureurs concernés seront convoqués par l'organisateur en début de championnat.

- (vi) Pour les concurrents de délégation étrangère invitées (Cf. 4.2 (v))
Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger, il sera demandé :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif ou un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).
- (vii) La confirmation de l'inscription se fera en présentiel (cf. programme), vous devrez impérativement fournir à l'organisateur les renseignements et documents suivants :
 - Fiche de jauge complétée et disponible ici : <https://evenements.ffvoile.fr/championnats-de-France-jeunes/cfm-infos-sur-lepreuve/cfm-tableau-officiel/>

4.3.2 Titres décernés et catégories d'inscription

Classes ou Séries	Ages	Minima
Optimist Garçons	12 / 14	15
Optimist Filles	12 / 14	10
Techno 293-6.8OD Garçons	12 / 14	15
Techno 293-6.8OD Filles	12 / 14	10
O'pen Skiff Garçons	12 / 14	15
O'pen Skiff Filles	12 / 14	10
Tyka Open	12 / 14	15
RS Feva double Open	12 / 14	15

Les titres Open RS FEVA et TYKA, s'ils sont courus peuvent être attribués par genre si chaque minima des titres par genre Filles et Garçons est atteint (10 F et 15 G).

4.3.3 Inscription par courrier

Les concurrents ne pouvant pas utiliser le service décrit ci-dessus à l'AC 4.3.1 devront à partir du 20 juin au matin télécharger sur le site d'inscription en ligne le bulletin d'inscription et l'adresser par courrier avec le règlement à :

Ligue de Voile de Normandie
Quai Eric Tabarly
76 600 LE HAVRE

Accompagné d'un titre de paiement correspondant au montant des droits d'inscription établi à l'ordre de **Ligue de Voile de Normandie**.

Jusqu'au 01/07/2024 cachet de la poste faisant foi.

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classes et séries	Montant jusqu'au 01/07 11h59	Montant à partir du 01/07 12h00
Optimist – Techno 293 OD 6.8 – O'pen Skiff	100 €	140 €
Tyka – RS Feva double	200 €	280 €

5.2 Remboursement :

En cas de désistement, les concurrents ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'AO, déduction faite des frais de gestion de dossier : solitaires 5€, doubles 10€.

Si un concurrent ou un accompagnateur inscrit à l'épreuve ne peut se rendre sur le lieu de la compétition en raison de mesures sanitaires et sécuritaires appliquées par sa région ou son pays, réduisant de fait la mobilité ou les possibilités de déplacement vers le lieu de la compétition, aucune demande de remboursement concernant les frais de déplacement et d'hébergement, versés par les participants, ne pourra être acceptée.

En s'inscrivant à la compétition, chaque participant reconnaît être conscient de cet état de fait.

6 PUBLICITE

6.1 [DP] [NP] Les bateaux et windsurfs doivent arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

La pose ainsi que l'entretien de cette publicité sont de la responsabilité de l'équipage, qui devra si nécessaire la remplacer.

6.2 [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

7 PROGRAMME

7.1 Confirmation d'inscription et jauge :

La confirmation des inscriptions sera faite auprès de l'organisateur jusqu'au dimanche 7 juillet 10h00.

Les coureurs inscrits devront se présenter pour confirmer leur inscription en fournissant leur bon de jauge.

06/07/2024	9h00 à 17H30	Confirmation d'inscription et jauge
	18h00	Cérémonie d'ouverture
07/07/2024	8h00 à 10h00	Confirmation d'inscription et jauge

7.2 Jours de course :

Date	Horaires	Classe(s)
07/07	13h00 1 ^{er} Signal d'avertissement	Toutes
08/07	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement	Toutes
09/07	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement	Toutes
10/07	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement	Toutes
11/07	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement Palmarès après les courses	Toutes

3 courses par jour sont programmées. Une 4^{ème} course pourra être programmée au regard de toute considération météorologique ou de programme jugée nécessaire, les concurrents seront prévenus par un avenant affiché sur le tableau officiel du site officiel du championnat.

7.3 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00.

7.4 Dans le cadre des animations et de la formation des coureurs, 2 coupes de France en flotte partagées seront organisées : une course par équipe dériveurs et une épreuve Wind Foil, respectivement les 12 et 13 juillet et du 12 au 14 juillet.

Le matériel sera mis à disposition par l'organisateur.

Ces 2 épreuves seront réservées aux coureurs ayant participé au Championnat de France Minimes 2024.

Les modalités d'organisation seront affichées sur le site du championnat et feront l'objet d'un avis de course dédié.

Les montants d'inscription seront de 45€ en windsurf et 150€ / équipe

7.5 Programme flotte partagée course par équipe

12/07	11h00 Briefing à terre	Courses à suivre
13/07	10h30 Briefing à terre	Courses à suivre
	15h30	Proclamation des résultats

7.6 Programme flotte partagée windfoil

12/07	11h00 Briefing à terre et courses à suivre
13/07	10h30 Briefing à terre et courses à suivre
14/07	10h30 Briefing à terre et courses à suivre 15h30 Remise des prix

8 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

Les opérations préalables de jauge se feront auprès du comité technique, avant la confirmation de l'inscription. Celui-ci délivrera au concurrent un bon de jauge, validant son passage par le CT, à remettre au moment de sa confirmation d'inscription.

Les contrôles préliminaires exigeront des concurrents la présentation de l'aide à la flottabilité (gilet), et leur fiche de jauge dûment remplie. Cette dernière selon la série pourra se limiter à une simple déclaration sur l'honneur, ou être une fiche déclarative du matériel identifiable utilisé, ou encore une fiche recensant le matériel ayant été marqué pour l'épreuve.

9 TRACKING [NP] [DP]

Un dispositif de tracking sera mis en place sur ce championnat.

10 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront précisés dans les IC. Chaque jour, les séries pourront changer de zone de course.

11 LIEU

11.1 L'Annexe 1 à l'AC fournit le plan du site de l'épreuve.

11.2 L'Annexe 2 à l'AC indique l'emplacement des zones de course.

12 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

12.1. Pour les Tyka, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

12.2 Un jugement semi direct pourra être mis en place pour l'ensemble des flottes. Les modalités d'application seront précisées dans les IC.

13 CLASSEMENT

13.1 3 courses devront être validées pour valider le championnat,

13.2 a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand 4 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

14 REGLES DE SECURITE

Rappel : pour les concurrents(es) pesant moins de 30 kg en tenue de bain, l'équipement individuel de flottabilité (EIF) doit avoir une flottabilité de 100 N pour être en conformité avec l'article 240-2.12 de la Division 240.

(i) Optimist, O'pen Skiff, Double RS Feva, Tyka et Windsurf : chaque bateau devra posséder à son bord l'armement de sécurité requis **par ses règles de classe** et par la réglementation en vigueur.

(ii) **Windsurfs** : il est de la responsabilité des concurrents de se conformer à la réglementation D240 pour ce qui concerne leur équipement individuel de flottabilité. Le moyen de repérage lumineux n'est pas exigé pendant le Championnat. **En adéquation avec les règles de classe, les concurrents devront avoir sur eux un bout de remorquage de longueur 5m et diamètre 4mm.**

(iii) **Pour les séries n'ayant pas d'obligation définie dans leurs règles de classe d'avoir un bout de remorquage, chaque bateau devra être équipé d'un bout de remorquage à poste (sur la poutre pour les catamarans) ayant les caractéristiques et dimensions minimales suivantes : diamètre 6 mm, longueur 10 mètres, flottant.**

(iv) Le port du gilet est obligatoire dès la mise à l'eau jusqu'au retour à terre hormis pour les Windsurfs qui se conforment à la D240.

Ce gilet doit être capelé par-dessus tout autre vêtement, excepté pour les 3 premiers équipages du classement général qui porteront les lycras fournis par l'organisation. Le gilet peut être enlevé brièvement pour un changement de vêtement ou une autre opération.

15 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

15.1 [DP] Les bateaux accompagnateurs habilités à suivre les courses devront avoir été identifiés et validés par les responsables de délégation de ligue. Les accompagnateurs devront confirmer leur inscription auprès de l'organisation et récupérer le dispositif d'identification du bateau. Les bateaux accompagnateurs non habilités par les ligues et non identifiés ne seront pas autorisés dans les ronds de course selon les détails qui seront précisés dans les instructions de course.

15.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord

- Une VHF

- Un couteau

- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée

- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long

- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche (en accord notamment avec la division 240).

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

16 BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

Des bateaux sont disponibles à la location et proposés par les fabricants. La fiche de demande de location est disponible sur le mini site du championnat : <https://evevements.ffvoile.fr/championnats-de-france-jeunes/cfm-infos-sur-lepreuve/>

[NP] Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

17 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

18 PROTECTION DES DONNÉES

18.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

20 PRIX

10 titres peuvent être décernés sur le Championnat de France de Voile Minimes.

20.1 Les titres seront décernés sous réserve du minima d'inscrits(es) défini dans AC 4.3.2

La liste des titres attribués sera affichée au tableau officiel d'information à la clôture des inscriptions et avant la publication des premiers résultats.

20.2 Pour les Tyka, Optimist Filles et Garçons, O'pen Skiff Filles et Garçons, Double RS Feva Filles et Garçons/Mixtes,

Si les minimas d'inscrits(es) ne sont pas atteints pour l'une ou pour les deux catégories, Filles et Garçons/Mixtes, les titres ne seront pas attribués. Ils seront automatiquement requalifiés en un titre unique Open qui sera attribué si le minima de 15 est atteint. Sinon l'épreuve Open sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4.

Pour les Windsurfs, si les minimas (10 inscrites pour les filles et 15 pour les garçons) ne sont pas atteints, l'épreuve Filles et/ou Garçons sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4 sans délivrance de titre.

20.3 Les différents titres ne pourront pas être décernés aux concurrents(es) de délégations étrangères invité(e)s par la fédération sur ce championnat. Toutefois, si un(e) concurrent(e) étranger(ère) était classé(e) dans les trois premiers(es) des différents classements généraux de l'épreuve, un podium spécifique à ces classements sera organisé. Les podiums officiels des différents titres de champions(nes) de France Minimes seront décernés après avoir retiré des classements les coureurs étrangers sans recalcul de points.

20.4 Les trois premiers équipages de chaque titre validé recevront respectivement les médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.

20.5 Le Prix des Ligues sera décerné sur une action exemplaire d'esprit sportif et de fair-play d'un concurrent ou d'un équipage pendant la compétition.

21 ACCES AU SITE

Le site du Championnat de France Minimes sera accessible aux concurrents et aux accompagnateurs à partir du samedi 06 juillet à 09H00.

Les revendeurs de matériel ou autre exposant qui souhaitent pouvoir accéder et exposer sur le site doivent en faire la demande auprès du club organisateur et de la FFVoile en précisant la nature des prestations qu'ils prévoient sur le site (type de produits et marques vendus, autres prestations) et la surface demandée pour le stand. La demande devra se faire par mail à : augustin@lavague-normande.com et eric.dufournier@ffvoile.fr

22 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Sélections et Organisation FFVoile :

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

17 rue Henri Bocquillon – 75015 – PARIS

Tél. : 01 40 60 37 06

E-mail : lisemarie.peret@ffvoile.fr

Organisation : eric.dufournier@ffvoile.fr

Internet : www.ffvoile.fr

Organisation technique, inscription et accueil sur site.

Port Chantereyne, Cherbourg-en-cotentin 50100

Tél : 07 67 50 57 65

E-mail : hello@lvn.cool

ANNEXE 1 - Plan du site

-  Mise à l'eau
-  Parking Voiture
-  Park Bateau
-  Parking Remorques
-  Village : Exposants/
Animations/ Jury/
Jauge/Accueil/
Informations



ANNEXE 2 Zones de course

